

Envoyé en préfecture le 30/04/2024

Reçu en préfecture le 30/04/2024

Publié le



ID : 031-200074151-20240430-D202416-DE

N°2024-4

Conseil d'Administration du 30 avril 2024

Présents : Magali GASTO OUSTRIC, Alain BOUBEE, Arminda ANTUNES, Philippe BRILLAUD, Laurent BRIOL, Jean-Claude DURROUX, Philippe LAGRANGE, Evelyne SANSONETTO, LINGRAND Ninon, LANFANT Françoise, Bernard LOUBET, Stéphan PRECIGOUT ;

Excusés : Régis FARRE, Annie NAVARRE, Claire VOUGNY, Jean-Claude ARAGON, Valérie BERGEROO, Rémy MARTIN, Murielle PINEL, Emmanuelle PINIES, Michèle TRAVERT ;

Absents :

Pouvoir :

Date de la convocation : 12 avril 2024

**Nombre de membres à voix
délibératives :**

Membres : 21
Présents : 12
Pouvoirs : 0
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
S'abstient : 0

COMPTE ADMINISTRATIF SAAD 2023

Date de la convocation :
12 avril 2024

Monsieur le Vice-Président présente le rapport suivant :

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la délibération du conseil communautaire approuvant le budget primitif de l'exercice 2023.

Monsieur le Vice-Président demande de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2023, lequel peut se résumer ainsi,

Classification de l'acte :
7- Finances locales
7.1 Décisions budgétaires

	Fonctionnement	Investissement	Total des sections
Dépenses	1 593 221,39	1 580,71	1 594 802,10
Recettes	1 443 472,51	7 067,07	1 450 539,58
Résultat réel 2023	-149 748,88	5 486,36	-144 262,52
Reprise antérieur		17 320,43	17 320,43
Résultat de clôture	-149 748,88	22 806,79	-126 942.09

- **CONSTATER**, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte administratif relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, **et**
- **APPROUVER le compte administratif,**
- **VOTER, ARRETER et ADOPTER** les résultats tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte administratif du SAAD pour l'année 2023.

Pour extrait certifié conforme
Fait le 30 avril 2024

Le Vice-Président,
Alain BOUBEE

